

Le 18/03/2011 à 19:10 - Mis à jour le 21/03/2011 à 09:25

Elections cantonales : les chiffres clés de votre département



©REA

A l'occasion des élections cantonales, Capital.fr vous permet d'accéder en un coup d'œil aux principales données financières de votre département et d'effectuer de multiples classements grâce à notre tableau interactif. Très instructif avant d'aller voter.

Entre la catastrophe nucléaire au Japon et les événements dans les pays arabes, le 1er tour des élections cantonales s'est déroulé dans une indifférence quasi-générale.

L'abstention a ainsi atteint des sommets. Et pourtant ces élections qui permettent d'élire les conseillers généraux (dans chaque canton, un conseiller général est élu au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours) ne sont pas anodines. Les départements ont en effet de nombreuses prérogatives notamment dans les aides sociales (enfance, handicapés, personnes âgées...), l'insertion (RSA) et l'équipement (voierie, construction et fonctionnement des collèges...).

Face à ces missions et en raison d'une moins grande marge de manœuvre fiscale avec la fin de la taxe professionnelle, les finances des départements sont tendues. Conséquence, leur dette a explosé depuis 2001, comme nous l'indiquions récemment dans notre dossier "[la dette des départements et des régions encore en forte hausse](#)".

Evidemment, il existe de grandes disparités entre les départements. **Notre tableau "les chiffres clés, département par département"**, réalisé avec l'aide de Claude Jaillet, expert comptable honoraire, permet par exemple de constater que le montant de la dette par habitant varie de 4 euros dans l'Indre à 1337 euros en Corrèze. Il faudrait ainsi 13 années à ce département, dont le conseil général est présidé par François Hollande, pour se désendetter complètement s'il y dédiait chaque année son excédent. La situation est pire dans le Val d'Oise. Malgré un niveau de dette par habitant plus faible (694 euros), ce département mettrait théoriquement plus de 40 ans à rembourser sa dette en raison de sa faible capacité d'autofinancement.

Grâce à ce tableau vous pouvez aussi connaître le poids des frais de fonctionnement (charges de personnels, de gestion courante...) dans les dépenses totales de chaque département. Les habitants des Hautes-Alpes apprendront ainsi que ces coûts ne représentent "que" 61% des dépenses totales tandis qu'une trentaine de départements y consacrent plus de 80%... au détriment des investissements.

© Capital.fr